

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

181570

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00774 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN YAHIA ABDELLAFIT

Date de naissance : 1949

Adresse : 186 LOTISSEMENT FLORIDA -

SIDI MAAROUF - CASABLANCA

Tél. : 0663250352 Total des frais engagés : 3H 3331,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Date de consultation : 23/10/2023

Nom et prénom du malade : BEN YAHIA ABDELLAFIT Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Thrombofibrine / Thrombopénie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

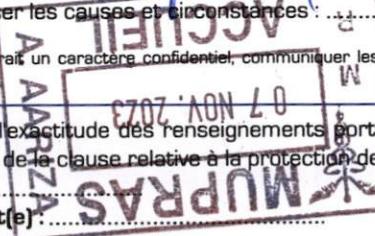
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 23/10/2023

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/10/2023	15		Contrôle	Dr. JAHIR BENNANI SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE Abdelmoumen Center Angle Bd Abdelmoumen et Aloual 201000 Casablanca Tél: 05 22 864 663 - Fax: 05 22 866 938
25/10/2023	15		400 DH	Dr. JAHIR BENNANI SPECIALISTE EN HEMATOLOGIE Abdelmoumen Center Angle Bd Abdelmoumen et Aloual 201000 Casablanca Tél: 05 22 864 663 - Fax: 05 22 866 938

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BENYAHIA Mohamed Nihachi PHARMACIE RABIS 173, Bd. El Hiraa Lot Errabbi BERRECHID - Tél: 0622 33 69 0	26/10/2023	261,42

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur FILA 3. Boulevard Anouar N°PE 093061091	23/10/23	819,80	2680,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

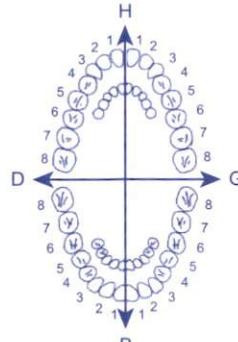
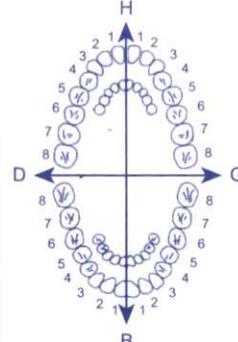
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Casablanca, le : 25/10/2023

Identité :

M. Abderrafie BENYAHIA
DDN 01.01.1949



Dr Jalil BENNANI

Spécialiste en Hématologie Clinique
DES en Cancérologie
AFSA en Hématologie

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien assistant à l'Institut Jules Bordet - Bruxelles

Ancien chef de clinique à l'Institut Gustave Roussy - Villejuif

Ancien Interne des Hôpitaux Saint-Louis et Hôtel Dieu - Paris

Adresse : CENTRE ABDELMOUMEN
Angle Bd Abdelmoumen et Anoual
20360 Casablanca - Maroc

Tel : +212 (0) 522 864 666
+212 (0) 696 626 504
Fax : +212 (0) 522 865 938
Email : j.bennani@gmail.com

Dr. BENYAHIA Mohamed Hicham
Pharmacie RABIS
173, Bd. Hiraa Lot Errabii
BERRECHID - Tél.: 0522 33 69 00

PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80
PPV	LOT	PER	28,80

Relevé d'Honoraires N° : 2310232015

Casablanca le 23-10-2023

Mr Abderrafih BENYAHIA

Demande N° 2310232015

Date de l'examen : 23-10-2023

Analyses :

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0101	Albuminémie (Méthode immunologique)	B	60
0438	Vitamine B12	B	400
0103	Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)	B	70
0104	Calcium	B	30
0111	Créatinine	B	30
0487	Folates plasmatiques (vitamine b9) par immunomarquage	B	400
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0147	Transaminases P (TGP)	B	50
0142	LDH	B	50
0216	Numération formule	B	80
0222	Réticulocytes	B	30
0154	Ferritine	B	250
0439	Vitamine D	B	450
0223	VS	B	30

Total des B : 1980

TOTAL DOSSIER : 2680 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : deux mille six cent quatre-vingts dirhams

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
93, Boulevard Anoual
INPE 093061091 TP 36336941

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

Edition le Mercredi 25 Octobre 2023 à 09:41
 Dr. Jalil BENNANI
 ABDELMOUNEN CENTER, ANGLE Bd
 ABDELMOUNEN et Bd ANOUAL (5ème étage)
 20360 CASABLANCA

Résultats de Mr Abderrafih BENYAHIA
 Né(e) le 01-01-1949
 Dossier : 2310232015

Mr Abderrafih BENYAHIA
 186 LOT FLORIDA SIDI MAAROUF
 XDC114810
 20000 CASABLANCA

Prélevé le : 23-10-2023 à 09:25 par Meriem EL ATTOUGA
 Dossier enregistré le : 23-10-2023
 Compte-rendu complet

Intervalles de référence *Antériorités*

INFORMATION PATIENT

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (sur prélevement sanguin veineux)

21-08-2023

Hématies :

(ABX Pentra XL 80 HORIBA Medical)

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

CTRL 100%

VMP :

Plaquettes

Taux de plaquettes Contrôlé sur frottis

Anomalie des formules

4.170	T/l	(4.400–5.600)	3.950
4 170 000	/mm ³	(4 400 000–5 600 000)	
12.9	g/100 ml	(13.0–17.7)	12.3
36.8	%	(40.0–54.0)	35.6
88.0	μ3	(80.0–100.0)	90.0
31.0	pg	(>27.0)	31.1
35.1	g/100 ml	(31.0–36.5)	34.5
11.9	%	(0.0–18.5)	11.1
3 100.0	/mm ³	(4 100.0–10 500.0)	3 600.0
45.0	%		52.0
1 395	/mm ³	(1 900–6 000)	1 872
1.0	%		0.0
31	/mm ³	(10–540)	0
0.0	%		0.0
0	/mm ³	(0–200)	0
50.0	%		44.0
1 550	/mm ³	(920–3 200)	1 584
4.0	%	(<10.0)	4.0
124	/mm ³	(300–1 050)	144
100	%	(>100)	100
9.3	μm ³	(7.0–11.0)	8.2
126 000	/mm ³	(150 000–500 000)	128 000

Formule manuelle rendue après vérification sur frottis par un biogiste

LABORATOIRE G Lab
Docteur FILALI Mounir
83 Boulevard Anoual
TP 36336941
Dossier validé biologiquement par Docteur IHSSANE BELLAMINE

21-08-2023

Réticulocytes :	1.0 %	1.3
Soit :	41 700 /mm3	(25 000–75 000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

<i>VS 1ère heure</i> (Méthode de Westergren)	17 mm	(<20)
---	-------	-------

BIOCHIMIE SANGUINE

Calcémie (Enzymatique, INDIKO Plus)	2.43 mmol/l 97.4 mg/l	(2.10–2.60) (84.2–104.2)
---	--------------------------	-----------------------------

Ferritine (Immunoenzymologie, AIA TOSOH)	103.2 ng/ml	(25.0–280.0)
--	-------------	--------------

Créatininé (Enzymatique, INDIKO Plus)	9.4 mg/L 83.2 µmol/l	(<13.0) (<115.0)
---	-------------------------	---------------------

Bilirubine libre (indirecte) (ézozmatique, INDIKO Plus)	4.5 mg/L 7.7 µmol/L	(2.0–7.0) (3.4–12.0)	3.0
Bilirubine conjugué (Direct)* (Enzymatique, INDIKO Plus)	2.7 mg/L 4.6 µmol/L	(<5.0) (<8.5)	1.9
Bilirubine totale* (Enzymatique, INDIKO Plus)	7.2 mg/L 12.3 µmol/L	(3.0–10.0) (5.1–17.1)	4.9

Transaminases GOT (ASAT)* (Enzymatique, INDIKO Plus)	18 U/l	(10–45)
--	--------	---------

Transaminases GPT (ALAT)* (Enzymatique, INDIKO Plus)	18 U/l	(10–45)
--	--------	---------

LDH (Enzymatique, INDIKO Plus)	132 U/l	(100–420)	156
--	---------	-----------	-----

MARQUEURS – VITAMINES

VITAMINE B12 (Beckman Access / Chimiluminescence)	439 pmol/l 597 pg/ml	(133–675) (181–918)	155
---	-------------------------	------------------------	-----

FOLATES SERIQUES (B9) (Beckman Access / Chimiluminescence)	<u>>51.0</u> nmol/L <u>>22.44</u> ng/mL	(11.0–36.0) (4.84–15.84)	18.0
--	--	-----------------------------	------

ORDONNANCE

Bilan Biologique

Casablanca, le : 23/10/2023

Identité :

M. Abderrafie BENYAHIA

DDN 01.01.1949

Renseignements cliniques : Leucopénie et thrombopénie



Dr Jalil BENNANI

Spécialiste en Hématologie Clinique
DES en Cancérologie
AFSA en Hématologie

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien assistant à l'Institut Jules Bordet – Bruxelles

Ancien chef de clinique à l'Institut Gustave Roussy – Villejuif

Ancien Interne des Hôpitaux Saint-Louis et Hôtel Dieu - Paris

Adresse : CENTRE ABDELMOUNEN
Angle Bd Abdelloumen et Anoual
20360 Casablanca - Maroc

Tel : +212 (0) 522 864 666
+212 (0) 696 626 504
Fax : +212 (0) 522 865 938
Email : j.bennani@gmail.com

Sang:

Numération formule sanguine complète

Préciser les anomalies cytologiques qualitatives au frottis sanguin

Taux de réticulocytes

Calcémie

Créatinémie

Bilirubine Tot. Et Conj., ASAT, ALAT, LDH

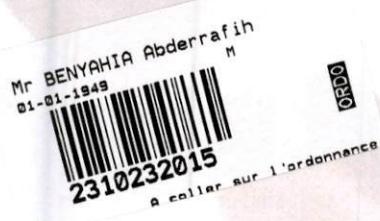
VS

Ferritine

Dosage Vitamine B9, Dosage Vitamine B12

Vitamine D (D2+D3)

TSH



LABORATOIRE G Lab
Docteur HILALI Mounir
93, Boulevard Anoual
INPE 093061091 TP 36336941

Dr. Jalil BENNANI
Spécialiste en Hématologie
Centre Abdelloumen et Anoual 20360 CASABLANCA
Tél. +212 522 864 666